

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2020

FONDS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
INTERMINISTÉRIEL  
RESSOURCES HUMAINES



PROGRAMME 351

---

### FONDS D'ACCOMPAGNEMENT INTERMINISTÉRIEL RESSOURCES HUMAINES

MINISTRE CONCERNÉ : GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

<a href="#">Présentation stratégique du projet annuel de performances</a>	4
<a href="#">Objectifs et indicateurs de performance</a>	5
<a href="#">Présentation des crédits et des dépenses fiscales</a>	6
<a href="#">Justification au premier euro</a>	9

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

### Thierry LE GOFF

*Directeur général de l'administration et de la fonction publique*

Responsable du programme n° 351 : Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Le programme 351 « Fonds d'Accompagnement interministériel RH », placé sous la responsabilité du directeur général de l'administration et de la fonction publique, participe au co-financement des coûts de transition nécessaires à la mise en œuvre de réformes structurelles ayant une forte dimension RH. Les projets portés par ce programme s'inscrivent dans les plans ministériels de transformation et doivent permettre d'accompagner les agents publics dont les missions et les emplois évoluent afin notamment de permettre des mobilités fonctionnelles, géographiques, au sein de la fonction publique ou vers le secteur privé. Les projets financés portent sur des dispositifs de formation, de valorisation des compétences et des talents, d'acquisition de nouvelles compétences dans le cadre de projets professionnels, ainsi que sur des indemnités versées aux agents pour faciliter les mobilités ou les départs hors de la fonction publique.

Les modalités d'organisation et de pilotage du fonds sont définies dans un cahier des charges publié sur le portail de la fonction publique. L'instruction des dossiers est assurée par la direction générale de l'administration et de la fonction publique en lien avec la direction du budget et la direction interministérielle de la transformation publique.

Un comité de sélection, présidé par le directeur général de l'administration et de la fonction publique avec la participation de la direction du budget, de la direction interministérielle de la transformation publique et de personnalités qualifiées compétentes en matière de RH sélectionne les dossiers au regard de critères fixés par le cahier des charges du fonds (qualité de la procédure proposée, cohérence du projet avec les enjeux de transformation ministériels, description détaillée des besoins, niveau de co-financement et impact sur les effectifs et la masse salariale). Afin de garantir la fluidité du processus de sélection, le comité se réunit autant que de besoin, en fonction des demandes portées par les ministères ou leurs opérateurs.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF</b>	<b>S'assurer d'un fonctionnement efficient du fonds d'accompagnement interministériel « Ressources Humaines »</b>
INDICATEUR	Efficienc e du fonds d'accompagnement interministériel « Ressources Humaines »

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF

S'assurer d'un fonctionnement efficient du fonds d'accompagnement interministériel « Ressources Humaines »

Le fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines fonctionne sur la base d'un processus de sélection en continu adapté aux calendriers propres à chaque projet de transformation de services. Le fonctionnement efficient du fonds doit permettre au porteur de projet de connaître dans un délai raisonnable les plafonds de co-financement par le fonds qui lui sont alloués par le comité de sélection.

### INDICATEUR

Efficiencie du fonds d'accompagnement interministériel « Ressources Humaines »

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Délai d'instruction des projets à compter de l'accusé de réception des dossiers complets par le comité de sélection	jours	SO		60	60	50	50

#### Précisions méthodologiques

Source des données: DGAFP - Bureau de la stratégie, de la gouvernance interministérielle et territoriale des politiques RH et de l'appui aux réformes.

Mode de calcul: Somme des délais d'instruction des projets à compter de l'accusé de réception des dossiers complets par le comité de sélection / Nombre de projets retenus par le comité de sélection

#### JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La prévision 2020 repose sur une constatation des délais moyens de traitement des dossiers en 2019 majorée par l'augmentation certaine du nombre de dossiers à instruire en 2020. Deux dossiers sont actuellement pendants et six autres dossiers sont attendus pour la fin d'année 2019 et le début de l'année 2020.

Le fonds va connaître une montée en puissance au regard à la fois du nombre de projets susceptibles d'être déposés mais également du nombre d'agents à accompagner dans le cadre de ces projets de réformes. Le fonds sera fortement mobilisé pour accompagner les projets de réforme dans le cadre de la réorganisation du réseau des services déconcentrés de l'État. En outre, des saisines se multiplient pour des projets de transformations d'établissements publics ou de directions d'administration centrale.

## Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	<b>50 000 000</b>	0
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	<b>50 000 000</b>	0
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2019	FDC et ADP prévus en 2019
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000	0
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2019	FDC et ADP prévus en 2019
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000	0
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>

## Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandées pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020	Ouverts en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
Titre 2 – Dépenses de personnel	40 000 000	40 000 000	0	40 000 000	40 000 000	0
Rémunérations d'activité	40 000 000	40 000 000	0	40 000 000	40 000 000	0
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
<b>Total</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>0</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Accompagnement interministériel Ressources humaines	40 000 000	10 000 000	50 000 000	40 000 000	10 000 000	50 000 000
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>50 000 000</b>

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Le fonds fonctionne sur la base des projets de transformation RH déposés par les ministères et leurs opérateurs. Les projets de transformation de services sélectionnés par le fonds sont notamment issus des plans de transformation ministériels. Il finance des dépenses de fonctionnement (études préalables, enquêtes, évaluation des compétences, formation...) et des dépenses de personnel (indemnités de départ volontaire, accompagnement indemnitaire des mobilités).

## ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

## TRANSFERTS EN CRÉDITS

	Prog Source / Cible	T2 Hors Cas pensions	T2 CAS pensions	Total T2	AE Hors T2	CP Hors T2	Total AE	Total CP
Transferts entrants								
Transferts sortants								

## TRANSFERTS EN ETPT

	Prog Source / Cible	ETPT ministériels	ETPT hors État
Transferts entrants			
Transferts sortants			

## MESURES DE PÉRIMÈTRE



**COÛTS SYNTHÉTIQUES**

---

**■ INDICATEURS IMMOBILIERS****■ RATIO D'EFFICIENCE BUREAUTIQUE**

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

## MARCHÉS DE PARTENARIAT

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

## Génération CPER 2007-2014

Action / Opérateur	CPER 2007-2014 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2019	CP réalisés au 31/12/2019	AE demandées pour 2020	CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020
CPER 2007-2014						

## Génération CPER 2015-2020

Action / Opérateur	CPER 2015-2020 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2019	CP réalisés au 31/12/2019	AE demandées pour 2020	CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020
CPER 2015-2020						

## Total des crédits de paiement pour ce programme

CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020

## GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

## Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines

Programme n° 351 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

## ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2019

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 (RAP 2018)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018	AE LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	CP LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019
0	0	10 000 000	10 000 000	0

## ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP au-delà 2022
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019	CP demandés sur AE antérieures à 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE antérieures à 2020
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2020 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020
10 000 000 0	10 000 000 0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>10 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2020

CP 2020 demandés sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2021 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020
100%	0%	0%	0%

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION n° 01 100,0%****Accompagnement interministériel Ressources humaines**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	40 000 000	10 000 000	<b>50 000 000</b>	0
Crédits de paiement	40 000 000	10 000 000	<b>50 000 000</b>	0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	40 000 000	40 000 000
Rémunérations d'activité	40 000 000	40 000 000
Dépenses de fonctionnement	10 000 000	10 000 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	10 000 000	10 000 000
<b>Total</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>

Sur la base des plafonds fixés par le comité de sélection du FAIRH, la prévision de transfert de crédits en gestion pour les pôles 3E des DIRECCTE et pour Météo France s'élève à 2,09 M€.

La création du fond en LFI 2019 et son fonctionnement par appels à projets expliquent la faible consommation de crédits en 2019.

En 2020, la prévision s'établit à 40 M€.

## CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Exécution 2019 au 30 Juin			Prévision 2020		
	Titre 2	Hors Titre 2	Total	Titre 2	Hors Titre 2	Total
Autorisations d'engagement	0	0	<b>0</b>	40 000 000	10 000 000	<b>50 000 000</b>
Crédits de paiement	0	0	<b>0</b>	40 000 000	10 000 000	<b>50 000 000</b>

L'ensemble des crédits de l'action Accompagnement interministériel « Ressources humaines » est labellisé au titre du Grand plan d'investissement. Le suivi des crédits année après année et en gestion sera facilité par l'existence d'une action unique dédiée au Grand plan d'investissement.

Les dépenses de l'action Accompagnement interministériel « Ressources humaines » s'inscrivent totalement dans la logique du Grand plan d'investissement en accompagnant la réorganisation des services de l'État et de ses opérateurs afin de réduire la dépense publique et ainsi améliorer le potentiel de croissance du pays.

L'exécution au 30 juin 2019 est nulle car aucune dépense n'est directement effectuée sur le programme. La mise à disposition des crédits auprès des bénéficiaires des cofinancements intervient par décret de transfert au 4ème trimestre sur la base des dépenses constatées.

---

**Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines**

---

Programme n° 351 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO